

## PROCES VERBAL

Séance ouverte à 17h30

L'an deux mil dix-sept, le vingt janvier à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. LACHAISE Joël, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 janvier 2017.

Présents : MM. LACHAISE Joël, PERICHET Daniel, GUYON Jean Claude, COURET François, M. PECH Michel, Mmes LEMAITRE Géraldine et LEBOURG Jeannine.

Absents excusés : Mme SINQUIN Christine, Mme DUJARDIN Augustine et M. DEMANGHON Jean-Claude.

Secrétaire de séance : Mme LEMAITRE Géraldine.

Le procès verbal de la réunion du 24 novembre 2016 est adopté à l'unanimité.

- ✓ Dossier 1 : Délibération portant sur l'achat en commun d'une mini pelle entre les communes de Cromac et Saint Georges les Landes, élaboration d'une convention, adoptée à l'unanimité, délibération 2017-01 ;
- ✓ Dossier 2 : Délibération portant sur la mise en place de l'entretien professionnel, entretien réalisé chaque année par le supérieur hiérarchique direct ; le Maire, adoptée à l'unanimité, délibération 2017-02 ;
- ✓ Questions diverses :
  - ↳ Début des travaux dans le logement au-dessus de la Mairie ;
  - ↳ Fermeture du « Cochon Fidèle », se renseigner pour acheter la licence ;
  - ↳ Trous chemin du Coury : relancer l'exploitant du bois pour faire remettre le chemin en état.

Clôture à 18H40.

Le Maire,



*Lachaise*